



Assurance vie ??? comment peut on connaître le bénéficiaire

Par **achats33**, le **17/11/2013 à 18:14**

bonjour, nous sommes plusieurs héritiers et notre tante a laissé une assurance vie; le notaire nous a informé que le règlement avait eu lieu, sans aucune preuve ??? nous voulions connaître le bénéficiaire, car comment savons nous que l'assurance vie a bien été payée au bénéficiaire. l'assurance est-elle obligée de nous donner le nom et nous apporter la preuve de son règlement? merci de votre réponse

Par **chaber**, le **17/11/2013 à 18:40**

bonjour, l'assurance n'a pas à vous confier le nom du bénéficiaire ni la preuve de son règlement. Une décision de justice est nécessaire pour faire éventuellement lever cette confidentialité. Si vous pensez être bénéficiaire vous pouvez en faire la demande à l'AGIRA <http://www.agira.asso.fr/content/comment-saisir-lagira>

Par **achats33**, le **17/11/2013 à 21:20**

non, nous savons que nous en sommes pas bénéficiaire, nous voulions nous assurer que l'assurance avait bien versé, nous n'avons aucune preuve que l'assurance a bien versé, et quand on voit tout l'argent que les assureurs gardent ??? on est en droit de se poser la question. n'est-ce si limpide pourquoi les assureurs ne communiquent pas ... le bénéficiaire et nous apportent la preuve du paiement ???

Par **chaber**, le **18/11/2013** à **06:12**

bonjour[n[citation]si c'est si limpide pourquoi les assureurs ne communiquent pas ...le bénéficiaire et nous apportent la preuve du paiement ???[/citation]parce que le bénéficiaire et le dénouement d'un contrat Vie sont des éléments confidentiels que vous n'avez pas à connaître puisque vous reconnaissez n'être pas concerné.